



MRC
D'ABITIBI-ouest

SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE

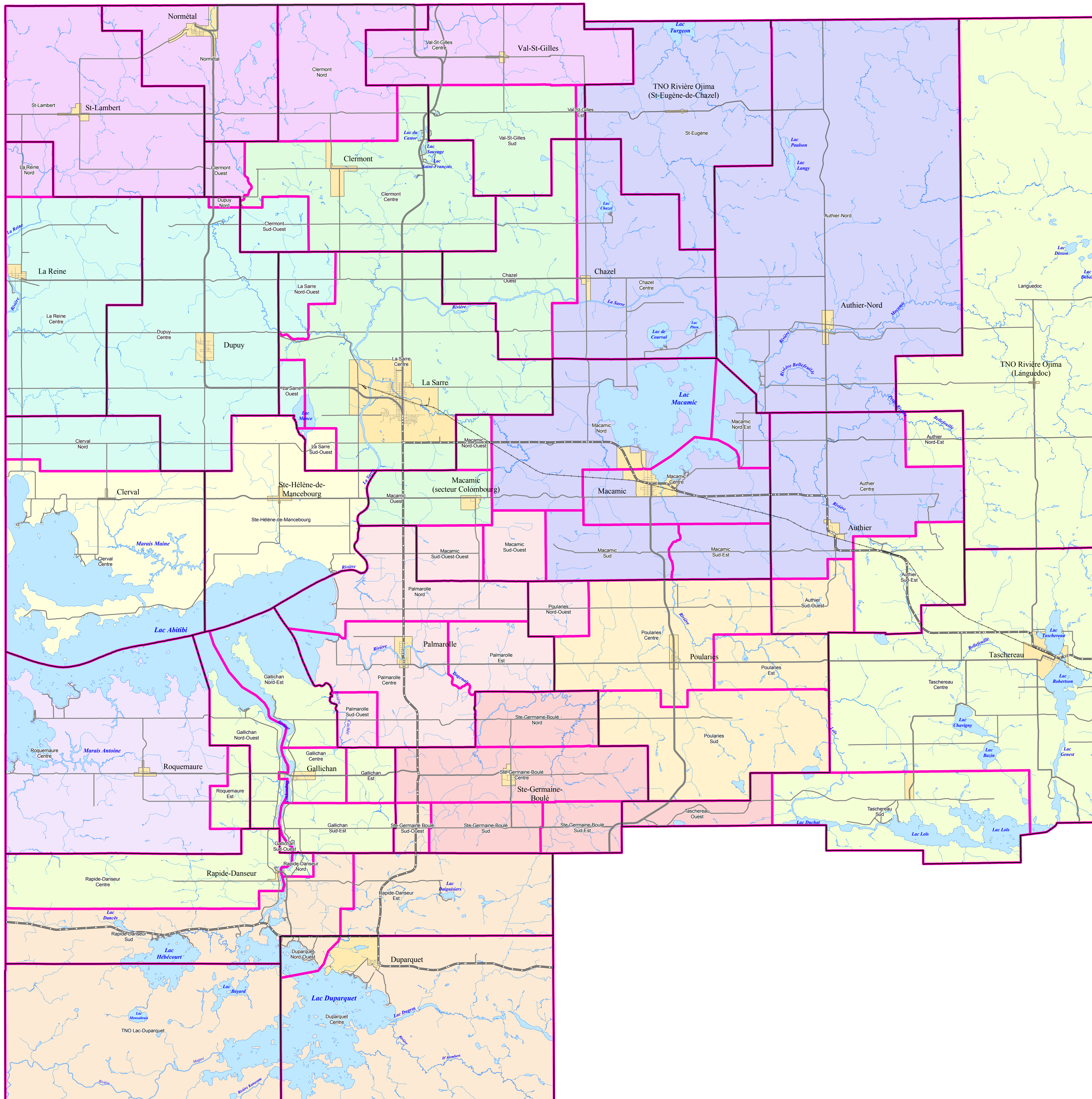
Territoire couvert par les services incendie

LÉGENDE

Services de sécurité incendie

- Duparquet (06)
- Dupuy (11)
- Gallichan (08)
- La Sarre (01)
- Royal-Roussillon (02)
- Normétal (12)
- Palmarolle (09)
- Poulares (04)
- Roquemaure (07)
- Ste-Germaine-Boulé (05)
- Ste-Hélène-de-Mancebourg (10)
- Taschereau (03)

— Limite de secteur

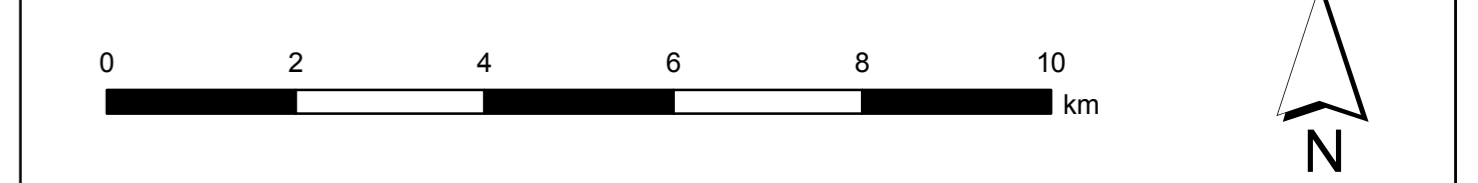


RÉALISATION : MRC D'ABITIBI-OUEST
CARTOGRAPHIE : Brian Goulet
DATE : Juillet 2010
AVIS DE MOTION :
ADOPTÉ LE :
ENTRÉ EN VIGUEUR LE :

Daniel Rancourt, Préfet

Nicole Breton, Directrice générale et secrétaire-trésorière

MISE À JOUR :			
Modification adoptée le : (art. 30 LSI)	Attesté par le ministre de la Sécurité publique le : (art. 21 LSI)	Entré en vigueur le : (art. 24 LSI)	Nature de la modification



MÉTADONNÉES :
 Projection : NAD 83 / NAD83 / FUSEAU 10
 Sources : Gouvernement du Québec, ministère des Ressources naturelles
 B.D.T.O.
 Municipalité régionale de comté d'Abitibi-Ouest
 Toute reproduction pour vente est interdite
 © Tous droits réservés. Toute reproduction totale ou partielle est strictement interdite.